

La participation politique en Belgique...

Essai de mesure des attitudes.¹

par Michel COLLINGE,

Assistant au Département des sciences politiques et sociales de l'Université Catholique de Louvain.

Le contexte de crise économique et de crise politique que notre pays a connu amène un ensemble de révision au niveau des principes de base de nos systèmes économique, politique et social. C'est principalement dans une situation de crise que les principes et les procédures de décision qui sont le fruit de décennies d'après compromis sont remis en cause.

De plus, la situation est propice aux modifications substantielles des lois déjà existantes, souvent dans le sens d'une ou plusieurs clauses restrictives. Les exemples abondent depuis les deux dernières décennies : l'utilisation des pouvoirs spéciaux, les modifications légales sur le chômage, les loyers, la sécurité sociale, etc.

A côté de ce type de mesure, il ne faut pas négliger l'ensemble des décisions prises ayant des effets directes ou indirectes sur les recettes et les dépenses des individus. L'ensemble de ces mesures se réfèrent à la décision politique. Les individus depuis tout temps ont réagi à ce type de mesures qui leur étaient défavorables. Pour être précis, les réactions sont souvent l'apanage d'un groupe et non pas de la population entière, sachant qu'une décision quelle qu'elle soit avantage toujours un certain nombre d'individus et laisse d'autres indifférents.

Dans ce cadre, il est légitime de s'interroger sur les potentialités de protestation d'une population. Il existe différents moyens pour s'opposer à une décision qui ne nous est pas favorable. L'enquête² dont nous rapportons les résultats a principalement étudié ce problème de la protestation politique. Cette enquête a été réalisée en 1984 auprès d'un échantillon de 1500 personnes, représentatif de la population belge de 18 ans et plus, selon les critères d'âges, de sexe, de catégories socio-professionnelles. Au niveau de l'action politique, nous en distinguons deux types. L'action politique conventionnelle est le premier groupe. C'est l'intérêt immédiat pour la politique au travers des médias et de la participation militante. Le second groupe, lui, est l'action politique non-conventionnelle. Elle comprend l'en-

(1) Cette étude a été réalisée grâce à un financement du Fonds de la Recherche Fondamentale Collective.

(2) Cette enquête a été réalisée en mai-juin 1984 auprès d'un échantillon représentatif de la population belge âgée de plus de 18 ans, 1500 personnes.

semble des actions de contestation ou de protestation de type individuel ou collectif.

L'analyse de l'action politique se fera en tenant compte des différentes régions du pays : Bruxelles, Flandre et Wallonie. Les actions politiques conventionnelles et les actions politiques non-conventionnelles seront mises en relation. Pour chacune de ces catégories, l'étude portera sur la proportion d'apparition et cela en comparaison à d'autres pays. D'autre part, une mesure de la protestation politique potentielle sera établie. Enfin, les observations sur l'action politique seront confrontées aux opinions sur les problèmes politiques habituels.

I. Les actions politiques conventionnelles.

Dix actions politiques conventionnelles ont été retenues. Il était demandé aux répondants s'ils accomplissaient ces activités régulièrement, assez souvent, rarement ou jamais.

Voici la distribution de ses actions politiques pour les personnes qui les exercent régulièrement et assez souvent (Tableau I).

TABLEAU I
Participation politique conventionnelle en Belgique.

	Wallonie	Flandre	Bruxelles
Lire les articles dans les journaux	49%	33%	49%
Ecouter les émissions politiques à la télévision ou à la radio	30%	37%	33%
Discuter politique	19%	23%	25%
Convaincre des amis de voter comme vous	7%	9%	8%
Assister à une réunion politique	6%	4%	4%
Intervenir auprès des hommes politiques	7%	9%	7%
Participer à une campagne électorale	5%	6%	3%
Travail collectif pour résoudre les problèmes de la localité	7%	19%	6%
Intervenir auprès d'une organisation syndicale	10%	19%	6%
S'adresser à la presse, la radio, la TV sur des sujets politiques	3%	3%	3%

Ce tableau amène quelques commentaires. En Flandre, les émissions politiques à la radio et à la télévision sont plus suivies qu'en Wallonie et à Bruxelles où la lecture des journaux est l'activité première. L'activité politique au niveau local est plus exercée en Flandre que dans les autres régions. L'intervention auprès d'une organisation syndicale est très peu exercée à Bruxelles par rapport aux autres régions.

Certaines actions sont plus engagées que d'autres. Ainsi une hiérarchie des actions politiques conventionnelles peut être établie par hypothèse. La participation

active à la campagne électorale d'un candidat est une action politique plus engagée que l'écoute des émissions politiques à la radio et à la télévision, par exemple. En suivant ce raisonnement, nous pouvons construire une échelle de Guttman. Cette échelle est hiérarchique et unidimensionnelle. Elle permet d'attribuer à chaque individu de la population un score en fonction du nombre d'actions politiques qu'il exerce régulièrement et assez souvent en respectant la hiérarchie du degré d'engagement de chaque action. Si l'individu répond favorablement à une action, il doit avoir répondu à toutes les actions hiérarchiquement inférieures. Bien entendu, la hiérarchie n'est pas respectée par tous les individus. Dès lors, il est communément admis dix pourcents d'erreur dans l'échelle. Ce pourcentage est donné par le coefficient de reproductibilité. L'échelle est réputée valable si le coefficient de reproductibilité est supérieur à 0,9. L'usage de l'informatique permet de tester différentes échelles et de choisir la meilleure.

La première chose dont rend compte l'échelle est l'ordre des actions politiques. La hiérarchie est sensiblement différente dans chacune des régions (Tableau II).

TABLEAU II

Hiérarchie des actions politiques conventionnelles en Belgique par région.

Wallonie	Flandre	Bruxelles
Lire des journaux	Ecouter radio/TV	Lire des journaux
Ecouter radio/TV	Lire des journaux	Ecouter radio/TV
Discuter politique	Discuter politique	Discuter politique
Intervenir auprès d'une organisation syndicale	Travail pour localité	Convaincre des amis de voter comme vous
Convaincre des amis de voter comme vous	Intervenir auprès d'une organisation syndicale	Intervenir auprès d'hommes politiques
Intervenir auprès d'hommes politiques	Convaincre des amis de voter comme vous	Intervenir auprès d'une organisation syndicale
Travail pour localité	Intervenir auprès d'hommes politiques	Travail pour localité
Assister à une réunion politique	Participer à une campagne électorale	Assister à une réunion politique
Participer à une campagne électorale	Assister à une réunion politique	S'adresser à la presse, radio, TV sur sujet politique
S'adresser à la presse radio, TV, sur sujet politique	S'adresser à la presse, radio, TV sur sujet politique	Participer à une campagne électorale

En Flandre, l'écoute des émissions politiques à la radio et à la télévision est une activité politique conventionnelle exercée en premier lieu alors qu'en Wallonie et à Bruxelles la priorité est donnée à la lecture des articles politiques dans les journaux comme action politique première. Notons aussi l'importance donnée au travail collectif pour résoudre un problème de la localité alors que dans les autres régions cette activité politique est très loin dans le classement.

En Wallonie, il est intéressant de signaler l'importance accordée à l'intervention auprès d'une organisation syndicale. Dans les autres régions, ce type d'activité est accréditée d'une priorité inférieure face à d'autres actions.

Analysons maintenant les caractéristiques de notre échelle. Il s'agit de construire une mesure permettant de voir l'engagement politique des personnes interrogées (Tableau III).

TABLEAU III

Fréquence de l'échelle d'actions politiques conventionnelles.

	Wallonie	Flandre	Bruxelles
0 item cité	41,0%	41,0%	42,0%
1 item cité	27,0%	20,0%	21,0%
2 items cités	14,0%	13,0%	15,0%
3 items cités	6,0%	13,0%	11,0%
4 items cités	5,0%	4,0%	6,0%
5 items cités	2,0%	4,0%	2,0%
6 items cités	2,0%	1,0%	2,0%
7 items cités	0,2%	3,0%	2,0%
8 items cités	1,3%	0,2%	0,5%
9 items cités	0,5%	0,3%	0,0%
10 items cités	0,5%	0,5%	0,2%
Coéfficient de reproductibilité	0,93%	0,90%	0,94%
Non-répondants à l'échelle	1,0%	6,0%	2,0%
Nombre total d'individus	379	365	399

En soi, l'échelle n'entraîne que peu de commentaires. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Une manière de rendre compte plus lisiblement du phénomène est de catégoriser l'échelle (Tableau IV). L'échelle peut être découpée en trois degrés - haut, moyen, bas. Les fréquences seront les suivantes :

TABLEAU IV

Fréquences catégorisées des actions politiques conventionnelles.

	Wallonie	Flandre	Bruxelles
Bas (0-3)	88,7%	87,3%	89,5%
Moyen (4-6)	8,7%	9,1%	9,5%
Haut (7-10)	2,6%	3,6%	1,0%

Les différences ne sont pas très significatives, à l'exception peut-être de la dernière catégorie. Peut-on conclure que l'activité politique conventionnelle est plus exercée en Flandre et en Wallonie qu'à Bruxelles. Ce serait une conclusion un

peu hâtive étant donné qu'il existe d'autres types d'actions politiques conventionnelles non reprises ici.

D'après l'ordre des actions politiques conventionnelles rencontré dans l'échelle, une distinction est faite entre les actions politiques conventionnelles passives, individuelles et publiques.

Dans la première catégorie de l'échelle d'activités politiques conventionnelles se classent les actions qui ne nécessitent aucun engagement au niveau de l'action mais une simple réception de l'information politique. Cette catégorie regroupe les actions politiques conventionnelles passives.

La seconde catégorie regrouperait les actes d'engagement au niveau individuel comme les interventions auprès d'organisations ou de personnes influentes, convaincre d'autres de voter comme soi, le travail pour un problème de la localité.

Enfin, la troisième reprendrait les actes d'engagement politique au niveau collectif ou public. A ce niveau, les personnes s'engagent avec d'autres et publiquement pour réaliser l'action telle que la campagne électorale, l'assistance à des réunions politiques, l'intervention sur des sujets politiques dans les médias.

Cette classification peut paraître idéale sans refléter exactement la réalité de la population étudiée. Toutefois, considérons que si l'ordre change dans les catégories, les différentes actions se classent identiquement dans les trois catégories.

L'objection pourrait être émise quant à la place de certaines actions dans telle ou telle catégorie. En ce qui concerne le travail collectif pour résoudre un problème de la localité, sa place pourrait être dans la troisième catégorie. Toutefois, considérant que les individus agissent en fonction de leur résidence propre, dans ce cas l'action relève de l'engagement individuel. Le même type de remarque peut surgir pour l'intervention sur un sujet politique dans les médias. Mais prenons en considération que la personne qui exécute un tel acte le fait dans un souci publicitaire et non pas dans le seul but de se satisfaire elle-même ou son problème personnel comme dans la catégorie relevant de l'engagement individuel.

La faible participation des individus aux deux dernières catégories peut présupposer que les individus sont en désaccord avec la pratique politique conventionnelle et refusent une action politique conventionnelle engagée à la fois au niveau individuel et au niveau collectif ou public. Nous pouvons dès lors émettre l'hypothèse que les individus se tourneraient vers des actions politiques non-conventionnelles en réaction à leur insatisfaction. Dans le chapitre suivant l'analyse portera sur l'activité politique non-conventionnelle dans les trois régions du pays.

A titre indicatif, si une comparaison dans le temps est possible, une première échelle de Guttman de participation politique conventionnelle a été réalisée sur base des données recueillies lors de l'enquête AGLOP de 1974³.

(3) A. CLEYMANS, De niet-aanwezige staatsburger midden de jaren zeventig. In : *Res Publica*, 1985, n°1, p. 125-140.

Sachant que les items proposés n'étaient pas tous identiques, l'observation des caractéristiques de l'évolution de ce type d'échelle sur une décade est délicate. Toutefois, des éléments communs apparaissent.

Dans la hiérarchie des items, l'ordre pour les actions reprises dans les deux études est presque identique. Les actions politiques conventionnelles dans l'étude de A. Cleymans se classent comme suit : suivre l'actualité politique dans les journaux, discuter politique, entreprendre des actions pour faire changer la loi, membre d'un parti, intérêt pour la campagne électorale, intervenir pour un problème local, convaincre de voter, assister à une réunion de parti, membre actif d'un club politique et très actif dans une campagne électorale. Le tableau II indique que lire les journaux, discuter politique, intervenir pour un problème local, assister à une réunion de parti et très actif dans une campagne électorale sont dans le même ordre de succession que dans l'échelle de A. Cleymans. Seul l'item, convaincre de voter, est plus haut dans la hiérarchie de l'échelle de 1984. Les items étant quelques peu différents entre les études de 1974 et de 1984, la comparaison doit s'arrêter ici en ce qui concerne la hiérarchie.

Le deuxième aspect de l'échelle de Guttman est la mesure de l'engagement politique basé sur le cumul des actions politiques conventionnelles.

Constatons d'abord que le nombre de personnes qui ne citent aucun item est proportionnellement supérieur en 1984 soit 38% contre 30% en 1974. Pour les autres catégories, les pourcentages restent sensiblement dans les mêmes proportions. A titre indicatif, 3 items reprenait 12% en 1974 contre 10% en 1984, 7 items, 2% dans les deux cas, 10 items, 0,2% en 1974 et 0,4% en 1984.

Sur une période de dix ans, il faut constater que l'engagement politique dans les actions conventionnelles n'a pas beaucoup évolué. Deux exceptions peuvent être relevées, l'une en ce qui concerne la hiérarchie qui indique une importance plus grande accordée au fait de convaincre les gens de voter, et l'autre qui montre que la passivité ou l'apathie augmente.

II. L'activité politique non-conventionnelle ou la protestation politique.

L'enquête reprenait quatorze items de protestation allant de la signature de pétition à la prise d'otage en passant par les différentes formes de grève.

Regardons la fréquence marginale de chacune des actions de protestation au plan de l'approbation des individus (Tableau V). Seul le pourcentage d'individus qui sont tout à fait d'accord et plutôt d'accord avec les différentes actions de protestation politique que l'enquête proposait sont repris.

D'emblée, les Bruxellois approuvent d'une manière moins restrictive les différentes formes de protestation politique. Les Wallons approuvent dans une proportion moins grande. En Flandre, les types de protestation ne semblent pas recueillir un accord aussi conséquent que dans les autres régions.

TABLEAU V

Participation politique non-conventionnelle en Belgique.

	Wallonie	Flandre	Bruxelles	Moyenne(*)
signer une pétition	82,0%	67,0%	89,0%	74,0%
manifestier pacifiquement	68,0%	40,0%	70,0%	52,0%
boycotter	37,0%	22,0%	54,0%	30,0%
grève avec préavis	55,0%	38,0%	56,0%	45,0%
grève sans préavis	22,0%	13,0%	26,0%	17,0%
occuper bâtiment	25,0%	6,0%	23,0%	14,0%
bloquer la circulation	15,0%	5,0%	15,0%	9,0%
écrire des slogans	7,0%	4,0%	6,0%	5,0%
casser, détruire des biens	0,5%	0,0%	1,5%	0,3%
agresser des personnes	0,5%	0,8%	0,9%	0,7%
participer à un groupe d'action	56,0%	37,0%	57,0%	45,0%
participer à une grève du zèle	29,0%	30,0%	32,0%	30,0%
faire une prise d'otage	0,7%	0,5%	3,0%	0,8%
participer à une grève de la faim	10,0%	4,0%	19,0%	7,0%

(*) moyenne du pays pondérée selon l'importance démographique des régions (base : INS 1984).

Une étude similaire a été menée dans d'autres pays⁴.

Par rapport à la moyenne des autres pays, la Belgique ne semble pas aussi portée que les autres pour approuver les actions de protestation. Cela est encore plus vrai lorsque nous regardons les résultats dans chacun des pays pris individuellement. Par exemple aux Pays-Bas, 92% des personnes interrogées approuvent la signature de la pétition ; aux Etats-Unis, 52% des interviews approuvent le boycott (refuser d'acheter certains biens ou de recourir à certains services, alors que dans les autres pays : NL 42%, GB 35%, D 36%, A 32%, B 38%⁵.

Des différences significatives apparaissent dans l'approbation entre les types d'action de protestation. Comme dans le cas des actions politiques conventionnelles, une échelle hiérarchique de la protestation politique a été élaborée.

Dans la construction de notre échelle, certaines des actions de protestation ont dû être écartées. D'une part, les items ne rencontrent que très peu d'avis favorable. D'autre part, les items, malgré un pourcentage d'avis favorable significatif, introduisent trop d'erreurs en se classant dans l'échelle hiérarchique. De plus, pour permettre la comparaison avec une étude similaire réalisée dans différents pays européens, en Autriche et aux Etats-Unis, le nombre des items est limité à sept.

(4) Pays-Bas, Grande-Bretagne, Etats-Unis, Allemagne et Autriche.

(5) S.H. BARNES, M. KAASE e.a., *Political action: Mass participation in five western democracies*. Beverly Hills, 1979.

L'intérêt de l'analyse des actions de protestation ne réside pas uniquement dans le fait de savoir si les personnes interrogées les approuvent ou ne les approuvent pas, mais une dimension supplémentaire doit éveiller notre intérêt. En effet, ce qui nous importe principalement, c'est de savoir si les individus ont une volonté potentielle de protestation. Plus précisément, il s'agit de construire une mesure permettant d'analyser la protestation potentielle d'une population qui par voie de conséquence indique son degré d'insatisfaction face aux décisions politiques. De plus, cette mesure renseigne sur l'aptitude d'un groupe à réagir lorsque la décision va à l'encontre de ses intérêts spécifiques.

Ainsi, nous avons demandé aux personnes interrogées, pour chacune des actions de protestation si elles l'avaient déjà fait, si elles étaient certainement prêtes à le faire, si elles étaient prêtes à le faire, si elles étaient éventuellement prêtes à le faire.

En associant les réponses sur l'approbation et sur la réalisation de l'action politique de protestation, on obtient une échelle de protestation potentielle en appliquant le même principe que pour l'échelle établie à partir des actions politiques conventionnelles.

Comme dans le cas de la première échelle, une comparaison est possible entre l'ordre d'apparition d'une région à l'autre (Tableau VI) et d'un pays à l'autre (Tableau VII).

TABLEAU VI

Hierarchie des actions politiques non-conventionnelles en Belgique par région.

Wallonie	Flandre	Bruxelles
pétition	pétition	pétition
manifestation pacifique	manifestation pacifique	manifestation pacifique
grève avec préavis	grève avec préavis	grève avec préavis
grève du zèle	grève du zèle	grève du zèle
grève sans préavis	grève sans préavis	grève sans préavis
occuper les bâtiments	bloquer la circulation	occuper les bâtiments
bloquer la circulation	occuper les bâtiments	bloquer la circulation

Entre les trois régions, il existe peu de modification dans l'ordre des items à l'exception des deux derniers en Flandre. Par contre, dans la comparaison de la liste des items de notre pays avec les autres pays, les modifications sont plus significatives.

S'il n'y a pas de différence en ce qui concerne les deux premiers items, le troisième item, le boycott, n'apparaît pas dans l'échelle comme action de protestation en Belgique comme dans les autres pays.

TABLEAU VII

Hiéarchie des actions politiques non-conventionnelles dans différents pays occidentaux.

Pays-Bas	Angleterre	Etats-Unis	Allemagne	Autriche	Belgique
Pétition	Pétition	Pétition	Pétition	Pétition	Pétition
Manifestat. pacifique	Manifestat. pacifique	Manifestat. pacifique	Manifest. pacifique	Manifest. pacifique	Manifest. pacifique
Boycott	Boycott	Boycott	Boycott	Boycott	Grève avec préavis
Occupation bâtiment	Grève loyer	Grève loyer	Grève loyer	Bloquer circulation	Grève du zèle
Grève loyer	Bloquer circulation	Occuper bâtiment	Bloquer circulation	Grève loyer	Grève sans préavis
Bloquer circulation	Occuper bâtiment	Grève sans préavis	Grève sans préavis	Grève sans préavis	Occuper bâtiment
Grève sans préavis	Grève sans préavis	Bloquer circulation	Occuper bâtiment	Occuper bâtiment	Bloquer circulation

La grève des loyers et des taxes n'a pas été reprise dans l'enquête en Belgique. De même, la grève du zèle n'a pas fait l'objet d'une question dans les pays sondés à l'exception de la Belgique.

Hormis ces remarques, on observe une relative similitude dans l'ordre des items présentés pour notre échelle.

Les caractéristiques de notre échelle en Belgique se présentent comme suit :

TABLEAU VIII

Fréquences de l'échelle d'actions politiques non-conventionnelles en Belgique par région.

	Wallonie	Flandre	Bruxelles
0 item cité	12%	17%	11%
1 item cité	20%	16%	15%
2 items cités	16%	16%	14%
3 items cités	18%	12%	17%
4 items cités	11%	13%	13%
5 items cités	7%	6%	10%
6 items cités	6%	3%	9%
7 items cités	10%	17%	11%
Coéfficient de reproductibilité	0,91%	0,95%	0,92%
Nombre total d'individus	379	385	399

L'échelle de protestation potentielle semble très homogène dans chacune des régions et les différences ne sont pas très sensibles à l'exception du plus haut degré (7 items cités) (Tableau VIII).

Si comme dans le cas de la première échelle les catégories sont regroupées, les résultats sont les suivants :

TABLEAU IX

Fréquences catégorisées des actions politiques non-conventionnelles en Belgique par région.

	Wallonie	Flandre	Bruxelles	Pays*
Bas (0-1)	32%	33%	26%	32%
Moyen (2-3)	34%	28%	31%	30%
Haut (4-7)	34%	39%	43%	38%

* Moyenne pondérée selon l'importance des régions

Comme l'indique le tableau IX, la protestation potentielle est principalement bruxelloise, ensuite suivent les Flamands, enfin les Wallons sont les moins sujets à la protestation. Ceci s'entend bien sûr au niveau le plus élevé de l'échelle.

Ce tableau permet de relativiser une formule bien connue qui prétend que les Wallons sont plus sujets à la protestation que les habitants des autres régions. Comme le montre l'échelle, les Wallons sont moins nombreux à avoir un potentiel de protestation élevé.

Les Wallons sur le plan de la protestation par voie de grèves, soit une protestation bien institutionnalisée, sont les plus protestataires. En effet, suivant les dernières statistiques de grèves disponibles, 1980, nous pouvons lire que le nombre de journées perdues pour fait de grèves étaient de 6.946 pour la région bruxelloise, de 82.501 pour la région flamande et de 127.307 pour la région wallonne. Plus précisément, nous pouvons calculer un taux de participation à la grève en établissant le rapport entre le nombre de grévistes et le nombre de salariés normalement occupés avant les conflits, on obtient 33% à Bruxelles, 7% en Wallonie et 15% en Flandre. Comme le montre les taux, l'expression de la protestation est la plus faible en Wallonie en comparaison avec les autres régions. Le résultat de l'échelle va dans le même sens. Une autre étude confirme ces constatations⁶. Dans la période 1953-1974, les flamands ont organisés 53% des manifestations et mobilisé 41% des manifestants. Du côté francophone, les chiffres sont respectivement de 31% et 32%.

Nous pouvons conclure de ces considérations que les Wallons pris dans leur individualité sont les moins protestataires par rapport aux individus des autres régions. Mais lorsque la protestation existe, elle est plus intense et dure plus longtemps.

Face à ces résultats, un double paradoxe se manifeste dans le cas de la Wallonie. D'une part, sachant que de plus en plus les leviers de commande de l'Etat belge sont aux mains des néerlandophones, les Wallons sont moins revendicatifs alors que certaines décisions sont prises à l'encontre de leurs intérêts. D'autre part, la

(6) J. Smits, *Democratie op straat. Een analyse van de betogingen in België*. Leuven, 1984, p. 219-227.

présence d'un gouvernement "social-chrétien-libéral" à la tête du pays devrait susciter des actions de protestation au niveau d'une population wallonne où les tendances politiques du gouvernement sont minoritaires. Nous devons bien constater que cela n'est pas le cas⁷.

Dans la ligne de ce raisonnement, le haut degré de protestation politique de la région bruxelloise est très révélateur à deux égards. Premièrement, dans le cadre de la régionalisation, seule cette région n'a pas fait l'objet d'une adaptation à la nouvelle forme de l'Etat. Deuxièmement, la confrontation des deux communautés francophone majoritaire et néerlandophone minoritaire entraîne des frictions au niveau politique et administratif qui amènent naturellement une propension à la protestation⁸.

Confronté à ces paradoxes, propre à la Wallonie, nous pouvons tenter d'expliquer ce phénomène en se référant au niveau de satisfaction de la population des différentes régions.

Formulons l'hypothèse que les Wallons, avec un niveau de protestation faible, seraient plus satisfaits de leur condition de vie à la fois sur le plan matériel et à un niveau plus général. Par contre, en Flandre, la satisfaction serait moindre et pourtant le niveau de protestation plus élevé. Le niveau de satisfaction expliquerait donc la différence rencontrée entre les niveaux de protestation. A l'échelle bruxelloise, nous devrions rencontrer un niveau de satisfaction faible pour un niveau de protestation élevé.

D'emblée, dans l'ensemble, le niveau de satisfaction est élevé dans chaque région. Sur le plan matériel, 43% des Wallons sont très satisfaits (l'échelle de satisfaction allant de 1 à 11, nous avons regroupé les positions en trois catégories, 1 à 3, 4 à 6 et 7 à 11) de leur vie sur le plan matériel. En Flandre, les résultats indiquent 57% et à Bruxelles 39% de très satisfaits.

Sur le plan de la vie en général, 53% des Wallons, 49% des Bruxellois et 63% des Flamands sont très satisfaits. L'insatisfaction regroupe dans chaque région environ 10% des personnes interrogées. Les mêmes tendances s'observent pour le niveau de satisfaction par rapport à la situation antérieure d'une dizaine d'années, aux personnes appartenant au groupe professionnel identique et en référence aux individus identifiés par l'interviewé comme semblable à lui.

Si l'on fait référence à l'échelle de protestation et à l'échelle de satisfaction sur le plan de la vie matérielle, la protestation provient des insatisfaits à 35% en Wallonie, 45% à Bruxelles, 49% en Flandre, mais aussi des satisfaits à concurrence de 31% en Wallonie, 41% à Bruxelles et 34% en Flandre.

(7) Ces constatations se basent sur la situation politique au moment de l'enquête soit en 1984. La Belgique était dirigée par un gouvernement de coalition comprenant les Sociaux-Chrétiens et les Libéraux. La réforme de l'Etat de 1988 n'était pas encore à l'ordre du jour !

(8) Ces constatations se basent sur la situation politique au moment de l'enquête, soit en 1984. La Région Bruxelloise n'existait pas encore.

Au niveau de l'appréciation de la satisfaction de la vie en général, la protestation est de 34% en Wallonie, 42% à Bruxelles et 38% en Flandre. L'insatisfaction sur le même sujet indique une protestation de 42% en Wallonie, 41% à Bruxelles et 43% en Flandre.

Suivant l'hypothèse de départ, en Wallonie, la protestation est plus faible et le niveau de satisfaction est aussi plus faible qu'en Flandre où la satisfaction est forte et la protestation est forte également en comparaison avec la Région wallonne. A Bruxelles, pour une satisfaction la plus faible par rapport aux autres régions la protestation est la plus élevée.

Il n'y a pas de liaison évidente entre le niveau de satisfaction des individus et le niveau de protestation.

Pour conclure ce chapitre, revenons à la comparaison entre pays et voir dans quelle mesure celle-ci est significative (Tableau X)⁹.

TABLEAU X

Fréquences catégorisées des actions politiques non-conventionnelles dans différents pays occidentaux.

	NL	GB	USA	D	A	B
Bas (0-1)	29%	45%	30%	40%	54%	32%
Moyen (2-3)	40%	40%	50%	48%	37%	30%
Haut (4-7)	31%	15%	20%	12%	9%	38%

L'échelle de protestation potentielle indique que certaines populations sont plus protestataires que d'autres. Manifestement, les Belges et les Hollandais se situent majoritairement dans les degrés les plus élevés de l'échelle. Ces deux pays ont donc un potentiel de protestation beaucoup plus élevé que les autres. Par contre, les Autrichiens se situent dans le bas de l'échelle. Ils ont par conséquent un degré potentiel de protestation assez faible.

Les différences observées dans les pays cités au niveau de l'échelle de protestation pourraient s'expliquer en considérant trois groupes de facteurs.

La "Culture" d'un groupe d'hommes pourrait être un déterminant de son degré de protestation. Elle engendre une perception et une élaboration des problèmes qui sont propres à chaque société. La diversité institutionnelle des pays considérés en est l'exemple.

Nous pensons qu'il faut tenir compte également du degré de permissivité des sociétés. La protestation s'exprimera d'autant plus facilement qu'elle est plus ou moins tolérée.

(9) La comparaison de ces données doit être prudente. En effet, le boycott n'est pas repris dans l'échelle belge alors qu'il occupe une place significative dans les autres pays.

Enfin, le type de problème que rencontre un groupe entraînera une forme de protestation spécifique.

A ce niveau, l'explication de ces différences pourrait se faire par une hypothèse s'articulant sur la manière dont la crise frappe différemment les pays pris en considération.

Ainsi, la Belgique et la Hollande devenus deux plaques tournantes du système économique occidental et même mondial assumeront plus difficilement les effets de la crise économique internationale. D'où ils manifesteraient leur protestation d'une manière plus vive. Ces deux pays ayant connu des niveaux de croissance très rapide dans un laps de temps très court, l'effet d'une baisse de cette croissance ou même d'un arrêt de celle-ci peut avoir entraîné un élan de protestation plus important que dans les autres pays.

III. Déterminants sociologiques de l'action politique.

Dans la partie précédente, nous avons vu comment l'action politique conventionnelle et de protestation potentielle se manifesteraient en fonction de l'appartenance régionale. L'analyse se poursuit en comparant l'action politique entre la Belgique et d'autres pays, en référence à une étude similaire.

Cette partie sera consacrée à l'analyse des déterminants sociologiques de l'action politique.

A. L'identification.

L'association entre les échelles d'action politique conventionnelle et de protestation potentielle et les déterminants sociologiques est mesuré grâce au coefficient V de Cramer. Celui-ci est une généralisation de la mesure d'association utilisée pour les variables à deux modalités.

1. Echelle d'action politique conventionnelle.

L'action politique conventionnelle est liée à un certain nombre de déterminants sociologiques qui varient d'une région à une autre (Tableau XI). L'âge et l'appartenance syndicale n'interviennent pas en Flandre. Par contre, le sexe et la profession interviennent de manière significative suivi du revenu, de l'appartenance religieuse et du niveau d'instruction.

En Wallonie, l'âge, la profession et l'identification à la classe subjective n'ont pas un niveau d'association significatif contrairement au sexe et à l'appartenance syndicale qui ont les coefficients les plus élevés, suivi de l'appartenance religieuse, du niveau d'instruction et du revenu.

Enfin, chez les Bruxellois, l'appartenance religieuse, le revenu, la profession et l'identification à la classe subjective ne sont pas significativement associés à l'échelle d'action politique conventionnelle. A contrario, l'appartenance syndicale, le sexe, l'âge et le niveau d'instruction indiquent une liaison significative.

TABLEAU XI

Mesure d'association entre les déterminants sociologiques et l'échelle d'actions politiques conventionnelles en Belgique par région.

	Bruxelles	Wallonie	Flandre
Sexe	0,276 (0,000)	0,248 (0,000)	0,288 (0,000)
Age	0,187 (0,040)	0,170 (0,000)	0,177 (0,000)
Instruction	0,190 (0,000)	0,203 (0,000)	0,208 (0,000)
Religion	0,135 (0,610)	0,207 (0,010)	0,207 (0,010)
Revenu	0,158 (0,450)	0,202 (0,000)	0,220 (0,000)
Profession	0,198 (0,830)	0,242 (0,481)	0,271 (0,000)
Classe subjective	0,175 (0,069)	0,147 (0,880)	0,188 (0,090)
Appartenance syndicale	0,299 (0,000)	0,221 (0,050)	0,102 (0,900)

Note : les chiffres entre parenthèses indiquent le seuil de signification du X^2 . Si ce chiffre est supérieur à 0,05 alors l'association n'est pas significative et est due à l'effet du hasard. Dès lors, il n'en sera pas tenu compte dans l'interprétation.

Comme le montre le tableau, certaines liaisons n'apparaissent pas dans l'une ou l'autre région.

En conclusion l'échelle d'action politique conventionnelle est liée prioritairement au sexe, à l'appartenance syndicale, surtout à Bruxelles.

Parmi les femmes, 90% se situent au premier degré de l'échelle alors que 85% des hommes se concentrent au même niveau de l'échelle d'action politique conventionnelle.

Au niveau le plus élevé de l'échelle d'action politique conventionnelle, nous trouvons 5% d'hommes en Flandre, 2% à Bruxelles, 3% en Wallonie.

Comme on le constate, le degré trois de notre échelle d'action politique conventionnelle est très faiblement représenté. Il en est de même en ce qui concerne les autres variables et leur croisement avec notre échelle. Il est dès lors difficile de dégager des interprétations significatives à partir de tels résultats.

Pour conclure, signalons que l'action politique conventionnelle est fonction du sexe, de l'appartenance syndicale, de l'appartenance religieuse et des déterminants se rattachant au statut socio-professionnel tels le revenu, la profession, le niveau d'étude. L'âge et l'appartenance de classe subjective n'interviennent qu'à Bruxelles et en Flandre respectivement.

Avec la prudence que les remarques énoncées ci-dessus nécessitent, nous pouvons déduire l'hypothèse que l'action politique conventionnelle est exercée par les plus instruits, ayant un revenu assez élevé, de classe subjective élevée et exerçant une profession de haut rang.

Cela voudrait-il dire que les personnes n'ayant pas ces caractéristiques se tourneraient plus aisément vers l'action politique de protestation ?

2. L'action politique de protestation.

Comme l'indique le paragraphe précédent, l'action politique conventionnelle est liée à un certain nombre de déterminants sociologiques alors que d'autres n'intervenaient pas.

Au niveau de l'action politique de protestation, nous observons d'emblée un niveau d'intensité plus important et des liaisons quelque peu différentes (Tableau XII).

TABLEAU XII

Mesure d'association entre les déterminants sociologiques et l'échelle d'actions politiques non-conventionnelles en Belgique par région.

	Bruxelles	Wallonie	Flandre
Sexe	0,149 (0,260)	0,277 (0,000)	0,163 (0,120)
Age	0,220 (0,000)	0,262 (0,000)	0,189 (0,010)
Instruction	0,177 (0,000)	0,184 (0,000)	0,186 (0,000)
Religion	0,135 (0,420)	0,171 (0,040)	0,196 (0,000)
Revenu	0,190 (0,010)	0,176 (0,100)	0,229 (0,000)
Profession	0,200 (0,070)	0,253 (0,000)	0,240 (0,060)
Classe subjective	0,160 (0,040)	0,158 (0,080)	0,125 (0,710)
Appartenance syndicale	0,298 (0,000)	0,355 (0,000)	0,233 (0,000)

Note : les chiffres entre parenthèses indiquent le seuil de signification ou chi-deux. Si ce chiffre est supérieur à 0.05 alors l'association n'est pas significative et est due à l'effet du hasard, dès lors il n'en sera pas tenu compte dans l'interprétation.

D'emblée trois variables ne sont pas significatives dans la région bruxelloise : le sexe, la religion, le statut professionnel. En Wallonie, le revenu et la classe sociale subjective n'ont pas de signification au niveau de cette mesure d'association.

Enfin, il en est de même pour le sexe, le statut professionnel et la classe subjective en Flandre.

L'association la plus importante se manifeste entre l'échelle de protestation et l'appartenance syndicale pour les trois régions du pays. Le niveau le plus élevé est en Wallonie suivi de Bruxelles et de la Flandre.

L'analyse plus approfondie du croisement montre que ce sont les affiliés à une organisation syndicale ou professionnelle qui sont les plus protestataires et cela se vérifie dans les trois régions du pays. Ainsi, parmi les personnes affiliées à une organisation syndicale ou professionnelle, 47% en Flandre se situent au niveau le plus élevé de notre échelle de protestation, de même que 64% à Bruxelles et 51% en Wallonie. Par contre parmi les personnes non affiliées 31% en Flandre, 36% à Bruxelles et 27% en Wallonie se situent au niveau le plus élevé de notre échelle de protestation.

La variable sexe n'intervient d'une manière significative qu'en région wallonne et en deuxième position derrière l'appartenance syndicale.

La protestation la plus élevée est le propre des hommes. Les femmes quant à elles se situent au premier niveau de l'échelle. Parmi les trois niveaux dans notre échelle de protestation, 40% des hommes en Wallonie se situent au niveau trois de notre échelle, soit la protestation la plus élevée, pour les femmes nous avons environ 30%.

La protestation politique est principalement l'oeuvre des jeunes de moins de quarante ans et surtout des moins de 25 ans, 55% en Wallonie, 41% en Flandre, 48% à Bruxelles sont au niveau le plus haut de l'échelle de protestation. Par contre, les plus de quarante ans majoritairement se situent au premier niveau de notre échelle, 52% en Wallonie, 47% en Flandre et à Bruxelles.

L'association entre l'âge et la protestation est par ordre d'importance la deuxième en région bruxelloise, la troisième en Wallonie et la quatrième en Flandre.

La formation scolaire a la quatrième position (Bruxelles) ou la cinquième (Flandre, Wallonie) dans l'ordre décroissant des niveaux d'association. Les plus instruits sont les plus protestataires, niveau trois de l'échelle pour les études universitaires et supérieures non-universitaires (de l'ordre de 50% sauf en Wallonie où la position est plus médiane), alors que les personnes ayant fréquenté uniquement l'école primaire et l'école secondaire se placent au niveau un de notre échelle (Primaire : 45% en Wallonie, 48% en Flandre et 43% à Bruxelles).

Le statut social des individus indique au niveau non professionnel que les étudiants (70% en Wallonie, 50% en Flandre et 67% à Bruxelles) sont au niveau 3 de l'échelle, et les chômeurs (43%, 42%, 61%), dans une moindre mesure sont les plus protestataires alors que les ménagères et les pensionnés sont les moins portés à mettre à exécution des actions de protestation.

Au plan professionnel, une dualité très nette s'observe entre les salariés et les non-salariés : les premiers étant plus revendicatifs que les seconds (60% en région

bruxelloise). Il est important de signaler que dans cette perspective les items de protestations renferment trois items sur sept se rapportant directement à des types de protestations institutionnalisées intéressant plus particulièrement le monde des salariés. Il s'agit plus spécialement des différentes formes de grèves.

Les adhérents à d'autres religions que la religion catholique et les personnes n'adhérant à aucune religion sont des protestataires potentiels au troisième degré de notre échelle (50% en Wallonie, 60% en Flandre).

Enfin, la variable revenus n'apporte pas d'information. Il en est de même pour la classe sociale subjective.

B. *Echelles d'opinions.*

Nous avons vu que des liaisons significatives existaient entre les variables d'identification et nos échelles.

Reprenant les tableaux des liaisons entre les variables d'identification et nos échelles, nous remarquons que les liaisons significatives sont récurrentes et se rattachent aux différents clivages de notre société belge, comme par exemple la formation scolaire, la religion, la profession et l'appartenance syndicale. S'ajoutent à cela, les différences observées par région. Analysons les différentes questions relatives aux clivages traditionnels de la société belge et leur comportement au travers des échelles d'actions politiques conventionnelles et de protestation (Voir tableau en annexe).

L'hypothèse qui guide notre investigation est que la protestation politique potentielle s'expliquerait par l'existence de groupes minoritaires émanant de la structure des clivages traditionnels de la société belge. Ces groupes minoritaires n'ayant pas de représentation dans les différents organes de décisions politiques s'exprimeraient par un degré de protestation politique élevé. Ainsi, la protestation potentielle serait la plus élevée chez les individus qui s'identifient prioritairement à un groupe socio-politique minoritaire dans la région considérée. Par contre, la protestation serait la moins élevée dans le chef des individus qui s'identifient au groupe socio-politique majoritaire, par rapport à un clivage. Par exemple, concernant le clivage Gauche-Droite, nous émettons l'hypothèse que les plus protestataires sont les individus qui s'identifient au groupe, soit de gauche soit de droite, qui est minoritaire dans une région donnée.

Le clivage unitaire-fédéral¹⁰ est déterminant dans la propension à la protestation politique. Cela se vérifie surtout en Wallonie et en Flandre ; dans une moindre mesure à Bruxelles. C'est ainsi que les fédéralistes sont les plus protestataires dans les trois régions du pays. Par contre, les unitaristes en Wallonie et en Flandre sont

(10) Cette échelle classe les individus selon deux extrêmes : les unitaristes qui ne veulent rien changer à la structure institutionnelle de l'Etat ; les fédéralistes qui souhaitent une révision institutionnelle comparable aux Etats fédéraux (USA, Allemagne...).

les moins protestataires. En ce qui concerne les unitaristes bruxellois, ils sont plus protestataires que les unitaristes des deux autres régions. Suivant notre hypothèse, les fédéralistes sont les groupes minoritaires dans les trois régions.

Les individus s'identifiant fédéralistes représentent un groupe minoritaire en Wallonie à concurrence de 20%, en Flandre ce groupe représente 24% et à Bruxelles 18.8%. Parmi ces groupes, en Wallonie 54%, 57% en Flandre et à Bruxelles se situent au niveau trois de notre échelle de protestation soit le niveau le plus haut de notre échelle.

Du côté des unitaires, majoritaires dans les trois régions, 59% en Wallonie, 58% en Flandre et 67% à Bruxelles, le niveau le plus élevé de l'échelle de protestation regroupe 37% en Flandre, 28% en Wallonie et 42% à Bruxelles des personnes prenant parti pour le maintien de l'état unitaire.

Les fédéralistes en tant que groupe minoritaire dans chaque région sont les plus protestataires compte tenu des unitaristes, fraction encore très majoritaire dans chacune des régions et principalement à Bruxelles. Ces derniers sont toutefois plus protestataires que les unitaristes des autres régions. Une explication de cette différence pourrait venir de la non-résolution du statut de la région dans le cadre des lois d'août 1980 et la volonté pour ces unitaristes de ne pas voir modifier le cadre institutionnel de leur région.

Au niveau du clivage économique, les individus favorables à plus d'intervention de l'Etat dans l'économie se distinguent de ceux qui sont pour garantir la liberté d'initiative au secteur privé.

Les personnes prônant une intervention prioritaire de l'Etat dans l'économie représentent 11% en Flandre ; parmi celles-ci, 39% se situent au troisième degré de notre échelle de protestation. Par contre, le groupe favorable au secteur privé représente 51% de l'échantillon et 40% de ces individus se situent au niveau le plus élevé de notre échelle de protestation. En Wallonie, les personnes défendant la primauté de l'intervention étatique dans l'économie représentent 17%, parmi eux 31% se situent au niveau le plus haut de notre échelle de protestation. En faveur du privé, on trouve 49% de l'échantillon et 34% de ces personnes se situent au niveau trois de notre échelle de protestation. Dans le cas du clivage économique, notre hypothèse de départ n'est pas vérifiée. Au regard des chiffres et avec une interprétation prudente, nous devons bien constater que les groupes majoritaires (relatifs) sont les plus protestataires.

La protestation politique ne semble donc pas liée au clivage économique en Flandre et en Wallonie, du moins.

Dans la région bruxelloise, la situation est quelque peu différente. Le groupe minoritaire au niveau du clivage économique inclut des personnes en faveur de plus d'Etat dans l'économie, soit 9%, alors que le groupe majoritaire se compose des adeptes de l'initiative privée soit 56%. Au niveau de notre échelle de protestation, 59% des partisans de plus d'Etat dans l'économie et 38% des partisans du privé seulement se situent au niveau de protestation le plus haut.

Le clivage politique Gauche-Droite présente les mêmes caractéristiques en Flandre et à Bruxelles. Le groupe minoritaire regroupe les personnes se positionnant à gauche sur ce clivage avec respectivement 10% en Flandre et 19% à Bruxelles. Dans ces groupes, les protestataires (dernier degré de l'échelle) représentent 59% en Flandre et 77% à Bruxelles. Les personnes se positionnant à droite soit 47% en Flandre et 31% à Bruxelles ne comptent que respectivement 35% en Flandre et 32% à Bruxelles de protestataires engagés. Notre hypothèse de départ se vérifie dans ces deux régions à la lumière du clivage politique Gauche-Droite.

En Wallonie, à propos de ce même clivage, la situation est beaucoup plus ambiguë. D'une part, les groupes de gauche et de droite s'identifient beaucoup plus difficilement. Chaque groupe comprend 27% de l'échantillon. Il existe donc une grosse majorité de l'échantillon wallon dans la position médiane de l'échelle Gauche-Droite, soit 45%. Cette situation n'existait pas dans les autres régions. Au niveau de la protestation politique, 51% des personnes se situant à gauche sont au niveau de protestation le plus élevé, alors que 26% des personnes se positionnant à droite occupe le même niveau de protestation.

Nous avons vu plus haut l'importance du comportement de la variable "appartenance religieuse" par rapport à l'échelle de protestation, en particulier en Belgique. C'est pourquoi, il semble intéressant d'analyser l'échelle se rapportant au clivage religieux et sa configuration face à l'échelle de protestation.

L'échelle se rapportant au clivage religieux a deux pôles extrêmes relatifs à l'intervention de l'Eglise dans la politique pour certains idéaux qui sont les siens (enseignement, famille, éthique...) ou une totale indépendance entre le pouvoir temporel et spirituel. Face à ce clivage, les personnes en faveur de l'intervention de l'Eglise dans la politique sont minoritaires dans chaque région avec 17% de l'échantillon en Flandre, 9% en Wallonie et 3% à Bruxelles. 65% des personnes interrogées en Flandre sont en faveur de la non-intervention de l'Eglise dans la politique contre 82% en Wallonie et 89% dans la région bruxelloise.

Ici, l'hypothèse se confirme, le groupe minoritaire renferme en ses rangs le plus grand nombre de protestataires et du niveau le plus élevé de cette échelle de protestation. On a en Flandre 44%, en Wallonie 34%, à Bruxelles 54% des personnes favorables à l'intervention de l'Eglise dans la politique qui se situent au niveau trois de notre échelle. Par contre, les personnes non favorables à l'intervention de l'Eglise dans la politique, représente environ 30% de celles-ci au niveau le plus élevé de notre échelle de protestation dans chaque région.

Cette analyse par rapport aux différents clivages montre combien ceux-ci sont encore présents et ont un impact plus que significatif sur le comportement des individus.

Au niveau de la protestation politique, celle-ci est surtout importante chez les personnes qui s'identifient à des groupes qui par rapport aux clivages sont minoritaires. Quelques exceptions doivent être signalées. La protestation est liée aux échelles relatives au clivage communautaire, la position face à la forme de l'Etat,

au clivage politique Gauche-Droite et au clivage religieux. Par contre, il n'existe pas de relation avec l'échelle relative au clivage économique, plus d'intervention de l'Etat ou du privé dans l'économie, sauf dans la région bruxelloise.

Pour conclure, il ne faut pas ignorer que si cette dépendance existe entre les différents clivages relatifs à la société belge et notre échelle de protestation potentielle, cette constatation doit s'entendre sans négliger la forme de l'équipe qui est au pouvoir en place au moment de l'enquête.

La protestation politique est fonction de l'âge, de la formation scolaire, du statut de salarié ou non-salarié. Mais ces constatations se font individuellement et elles permettent d'être agrégées en vue de déterminer des caractéristiques englobantes se rapportant à un groupe particulier. Ces groupes peuvent être identifiés en fonction des différents clivages qui structurent la société belge. La protestation est principalement expliquée par l'identification à un groupe socio-politique minoritaire issu des clivages traditionnels de la société belge. Chacun des clivages joue différemment d'une région à une autre.

Ainsi, c'est principalement le clivage sur la forme de l'Etat qui suscite le plus grand élan de protestation en Wallonie. Le clivage politique Gauche-Droite suivi du clivage religieux interviennent prioritairement en Flandre. A Bruxelles, les liaisons les plus fortes existent entre l'échelle de protestation et le clivage politique Gauche-Droite et le clivage économique, intervention prédominante de l'Etat ou du secteur privé dans l'économie.

Nous pouvons comprendre cette situation par le fait que le clivage prédominant dans une région entraîne la prise en charge des revendications relatives à ce clivage par un des acteurs politiques ayant une implantation importante dans la région.

Par contre, le groupe minoritaire issu d'un clivage n'a pas d'acteur politique dominant prenant en charge ses revendications et celles-ci ne sont pas satisfaites d'où un niveau de protestation plus élevé.

IV. L'action politique au-delà de nos frontières.

Nous avons analysé les déterminants sociologiques de l'action politique conventionnelle et de protestation en Belgique.

Il nous est apparu intéressant d'analyser comment les mêmes déterminants sociologiques se comportaient par rapport au même type d'échelle d'action politique dans d'autres pays.

Se référant à l'étude, déjà citée, de Kaase et Barnes, (Political Action), comparons nos résultats avec cinq autres pays : les Pays-Bas, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, l'Allemagne et l'Autriche.

Ces auteurs ont utilisé le tau-b comme mesure d'association entre les échelles d'action politique et les déterminants sociologiques. Dans le souci de comparai-

son, nous avons également calculé ce tau-b sachant que cette mesure n'est pas entièrement appropriée à l'analyse du type de variable utilisée¹¹.

A. L'action politique conventionnelle.

Pour l'échelle d'action politique conventionnelle, des liaisons se manifestent avec le sexe, la formation scolaire, la profession, le revenu, l'appartenance de classe subjective. Par contre, il n'existe pas ou une très faible liaison entre l'échelle conventionnelle et l'âge, l'appartenance religieuse, et l'appartenance syndicale.

TABLEAU XIII

Mesure d'association entre les déterminants sociologiques et l'échelle d'actions politiques conventionnelles dans différents pays occidentaux.

Echelle d'action politique conventionnelle croisée avec

	NL	GB	USA	D	A	B
Sexe	0,22	0,15	0,13	0,31	0,23	0,22
Age	0,00	0,02	0,03	0,11	0,00	0,02
Instruction	0,26	0,17	0,26	0,23	0,19	0,16
Religion	0,08	0,10	0,07	0,06	0,07	0,02
Revenu	0,20	0,13	0,21	0,21	0,14	0,09
Profession	0,20	0,13	0,19	0,15	0,12	0,12
Classe Subjective	0,19	0,14	0,17	0,16	0,09	0,12
Appartenance Syndicale	0,12	0,11	0,01	0,15	0,14	0,02

Ce premier tableau indique que l'action politique conventionnelle est liée d'une manière prioritaire au sexe, au niveau d'instruction, au statut professionnel et aux indicateurs qui en découlent. Cela se vérifie dans chacun des pays sondés.

Par contre, l'action politique conventionnelle n'est pas liée à l'âge ni à l'appartenance religieuse. L'appartenance syndicale n'est pas liée à l'échelle conventionnelle aux USA et en Belgique.

Rappelons que notre mesure d'association indiquait la non signification de certaines liaisons.

Nous pouvons conclure à une certaine homogénéité dans la mise en évidence des liaisons entre l'échelle d'action politique conventionnelle et certains déterminants sociologiques comme le niveau d'instruction, le sexe, le revenu, la profession, la classe subjective.

(11) Le tau-b est en effet une mesure applicable entre deux variables de niveau ordinal. Cette mesure est plus appropriée pour des tableaux carrés. Ces deux conditions ne sont pas remplies dans les analyses présentées dans cette étude.

B. Echelle d'action politique de protestation.

TABLEAU XIV

Mesure d'association entre les déterminants sociologiques et l'échelle d'actions politiques non-conventionnelles dans différents pays occidentaux

	NL	GB	USA	D	A	B
Sexe	0,12	0,15	0,08	0,16	0,17	0,12
Age	0,22	0,26	0,32	0,24	0,17	0,21
Instruction	0,17	0,24	0,26	0,18	0,23	0,18
Religion	0,18	0,09	0,13	0,15	0,09	0,14
Profession	0,07	0,12	0,12	0,10	0,15	0,09
Revenu	0,14	0,23	0,17	0,15	0,16	0,07
Classe Subjective	0,04	0,04	0,13	0,03	0,15	0,04
Appartenance Syndicale	0,05	0,14	0,05	0,10	0,12	0,14

A ce niveau, les différences observées entre les pays étudiés sont plus fréquentes. Entre le sexe, l'âge et l'échelle de protestation potentielle, la relation est presque identique pour tous.

La relation entre la religion et l'échelle de protestation est différente pour la Belgique par rapport aux autres pays. La même remarque peut-être faite pour la variable profession.

Par contre, la variable instruction est toujours corrélée d'une manière assez importante avec l'échelle de protestation.

Enfin, la variable revenu entraîne une relation significative moins élevée en Belgique que dans les autres pays, de même que la variable classe subjective.

L'échelle de protestation est liée dans tous les pays prioritairement à l'âge des individus. Cette liaison est négative et très élevée par rapport aux autres variables. Notons que c'est aux Etats-Unis que cette liaison est la plus élevée.

Dans les liaisons de tendance similaire, la formation scolaire est la plus importante, suivie de la religion en Belgique et du revenu dans les autres pays, en dernier lieu nous trouvons l'appartenance à la classe subjective.

La profession a une relation contraire avec notre échelle de protestation en Belgique mais une relation dans le même sens pour ce qui concerne les autres pays.

Ici aussi, comme pour l'échelle d'action politique conventionnelle, nous pouvons conclure à l'existence d'une certaine homogénéité quant au type de relation et au niveau de celle-ci. Seules les variables appartenance religieuse et classe subjective se différencient dans les pays étudiés. C'est surtout l'âge qui détermine la protestation, puis vient le niveau d'instruction et l'appartenance syndicale, enfin le revenu a un taux négligeable sauf en Belgique.

Conclusion.

La plupart des sondages d'opinion ont montré le désintérêt d'une majorité d'individus pour l'action politique. Notre étude révèle le même phénomène.

L'objet de notre étude n'était pas de comprendre pourquoi il en est ainsi mais bien de savoir ce qui détermine l'action politique.

Pour ce faire, deux types d'action politique se distinguent : conventionnelle et de protestation. La première se rattache à l'intérêt immédiat pour la politique au travers des médias et de la participation militante. La seconde s'étend à des actions politiques de contestation face à une décision politique avec laquelle les individus sont en conflit d'intérêts.

A partir d'un certain nombre d'items, reprenant les différentes actions politiques conventionnelles et de protestation, deux échelles ont été établies suivant la technique de Guttman : une échelle d'action politique conventionnelle et une échelle d'action politique de protestation. Les échelles étaient unidimensionnelles et hiérarchiques. Cette technique de construction d'échelle a permis d'évaluer le réel engagement de chaque individu face aux différentes actions politiques et surtout de mesurer l'accumulation des actions politiques de chaque personne interrogée. Car, face à différentes actions politiques conventionnelles ou de protestation, l'intérêt n'était pas de savoir si un individu réalisait telle action à tel moment et dans telle circonstance mais de voir si notre personnage se livrait à différentes formes d'expression politique dans sa pratique quotidienne.

L'échelle d'action politique conventionnelle indique que près de 90% des personnes interrogées ne réalisent que de 0 à 3 types d'actions qui se limitent à la lecture et l'écoute des médias et à la discussion politique. Les actions d'engagement individuel et collectif ne sont réalisées que par 8% et 3% de l'échantillon respectivement.

Les déterminants sociologiques se rattachant à cette échelle sont principalement le sexe, la profession et les variables corrolaires comme le revenu, le niveau d'instruction.

Des voies sont certainement intéressantes à explorer du côté des motivations de l'engagement ou le non-engagement dans les formes d'actions politiques conventionnelles.

L'échelle d'action politique de protestation pour une question de méthode a été limitée à sept items. Certains items ne rencontrant pas de score statistiquement significatif.

Ici, la répartition de l'échantillon montre que les individus sont beaucoup plus engagés dans les actions politiques de protestation. Trente pourcent des personnes interrogées déclarent ne jamais avoir entamé d'action politique de protestation à l'exception de signer une pétition.

La protestation politique est liée à différents déterminants sociologiques tel que l'âge, le niveau d'instruction et l'appartenance syndicale. Une relation existe entre les qualités de jeune, affilié à un syndicat ou une organisation professionnelle, salarié et l'échelle de protestation.

Ces différentes variables étudiées renvoient à la structure des clivages de notre société belge. Ces derniers entraînant la formation de groupes minoritaires, la protestation politique émanait principalement de ces groupes minoritaires en rapport avec ces différents clivages politiques, communautaires et religieux ; à l'exception du clivage économique. La protestation serait considérée comme moyens d'expression et de manifestation de la non représentation des groupes minoritaires dans les différents organes de pouvoir.

Enfin, la comparaison de nos échelles avec des échelles du même type dans différents pays a montré qu'une certaine homogénéité existait quant à la nature de l'action politique conventionnelle et de protestation.

Summary: Political participation in Belgium.

Political participation in Belgium is analysed according to two types of political participation: conventional participation and protestation, measured by a Guttman scale. The study describes the two types of political participation in the different regions in Belgium: Flanders, Wallonia and Brussels. A comparison with some western countries is made. Political participation in Belgium is weak. It depends on the regional division and the sociological characteristics. Moreover, political participation is linked to the Belgian traditional clivages.

ANNEXE

Croisement des échelles d'opinions et échelle de protestation.

	Wallonie		Flandre		Bruxelles	
Echelle	Unitaire	Fédéral	Unitaire	Fédéral	Unitaire	Fédéral
	59,0%	20,0%	58,0%	24,0%	67,0%	18,0%
Protestation	28,0%	54,0%	37,0%	57,0%	42,0%	57,0%
	Wallonie		Flandre		Bruxelles	
Echelle	Etat	Privé	Etat	Privé	Etat	Privé
	17,0%	49,0%	11,0%	51,0%	9,0%	56,0%
Protestation	31,0%	34,0%	39,0%	40,0%	59,0%	38,0%
	Wallonie		Flandre		Bruxelles	
Echelle	Gauche	Droite	Gauche	Droite	Gauche	Droite
	27,0%	27,0%	10,0%	47,0%	19,0%	31,0%
Protestation	51,0%	26,0%	59,0%	35,0%	77,0%	32,0%
	Wallonie		Flandre		Bruxelles	
Echelle	Eglise	Etat	Eglise	Etat	Eglise	Etat
	9,0%	82,0%	17,0%	65,0%	3,0%	89,0%
Protestation	34,0%	30,0%	44,0%	32,0%	54,0%	33,0%

Note: le tableau se lit en ligne. Seuls, les pourcentages des catégories extrêmes sont indiqués. Les résultats médians ne sont pas repris. C'est pourquoi le total de chaque région n'atteint pas 100%